Notre premier procès

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1963)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1029063

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public

Bi-mensuel romand
N° 1 31 octobre 1963
Rédacteur responsable: André Gavillet
Abonnement: 20 numéros 12 francs
Le numéro 70 centimes
Administration, rédaction: Case Chauderon 142
Chèque postal II 155 27

Les articles de ce numéro
ont été discutés et rédigés par:

Gaston Cherpillod
Jean-Jacques Dreifuss
Ruth Dreifuss
Pierre Furter
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
Philippe Müller
Christian Ogay
Jeanne-Marie Perrenoud
C.-F. Pochon

Dans les prochains numéros de

Domaine public:

- Par quel tour de passe-passe ont été augmentées les primes R. C. pour les automobilistes;
- Après la dissolution de la Nouvelle gauche neuchâteloise en tant que parti, l'interview d'Yves Velan sur cette expérience politique;
- Une étude de la presse suisse;
- Les défauts des systèmes actuels de sélection scolaire;
- Une analyse du vocabulaire de la dernière campagne électorale;
- Aux ouvriers, la parole: Des interviews à la sortie des usines.

Imagination, description et extrémisme

A moins d'être satisfait du régime en place(s), à qui nous devons, certes et merci! « notre » prospérité helvétique, à moins d'avoir l'âme d'un gestionnaire, l'exercice de la pensée politique devient difficile. Jamais autant, dans les mouvements au passé révolutionnaire, n'a été célébrée l'action des pionniers. Elle mérite à juste titre d'être rappelée et enseignée. Mais on aime aussi à la revendiquer comme un héritage, dont on se pare faute de faire mieux.
C'est qu'aujourd'hui la revendication politique n'a plus cette pureté morale du temps où la richesse du riche était pain arraché de la bouche du pauvre. Les riches s'enrichissent sans mauvaise honte; le détournement des richesses collectives est devenu moins apparent. Les masses se laissent dépolitiser, la lutte des classes s'estompe.
Alors comment agir, avec quel levier, quel point d'appui, et puis vouloir quoi? On ne monte pas sur les barricades réclamer le frigidaire pour tous!
Question posée dans tous les pays de haut niveau de vie: on cherche des solutions souvent dans la confusion et le verbalisme. Mais tout ce travail de défrichement est utile.
A notre échelle, nous allons y participer de notre mieux.

C'est-à-dire:

Imagination: Il n'y a pas d'explication qui tienne en un seul mot, même néo-capitalisme, n'en déplaise, tout utile qu'est la formule.
Il faut faire appel à toute la diversité des recherches des sciences humaines pour essayer d'analyser les mécanismes de cette société moderne qui ne s'intéresse plus aux seuls comportements politiques et économiques de l'individu, mais qui le poursuit, le met en condition et le commercialise jusque dans ses loisirs et ses rêves.

Description: Demandez à quiconque s'intéresse aux affaires publiques des renseignements sur les groupes de pression de ce pays, sur les hommes qui les animent, sur les moyens dont ils disposent:
Qui, derrière les grandes banques commerciales?
Qui, derrière les industries d'exportation?
Qui, derrière les intérêts immobiliers?
Ignorance totale. Le mécanisme même du pouvoir échappe à la plupart de nos concitoyens. D'où une certaine inefficacité politique.
Toute description dans ce pays a une valeur critique. Chaque fois que l'occasion se présente, il faut dire qui est qui. Il serait d'ailleurs naïf de s'imaginer lever des scandales à chaque page. Le pays est petit, administrativement sérieux. Mais on y a plus qu'ailleurs le goût du confidentiel, le sens du secret des affaires.
Ombres et persiennes closes. La première tâche démocratique, c'est donc de faire tomber ce « confidentialisme » dans le domaine public.

Extrémisme: Sur des points majeurs, les objectifs d'une action à court terme sont connus: aménagement du territoire, politique de l'habitat, éducation permanente, sécurité sociale, planification.
Idées galvaudées avant même d'être réalisées. Là, la politique à suivre est simple. Ces lieux communs des programmes électoraux sont, en fait, les pierres d'achoppement du régime. Il faut de manière directe, incessante, extrémiste, réclamer leur réalisation. Là, il ne s'agit pas d'imagination, mais d'énergie, celle qu'il faut pour taper sur les clous et parfois à côté sur les doigts.
Imagination dans la recherche, description des mécanismes réels, extrémisme dans la mise en place des idées prétendument reçues:

« Domaine public »

Quand on gratte pour faire léché

Il y a des choses qui sont belles, il y en a qui sont expressives. Par exemple, il est de petits vins qui ne répondent pas aux règles d'or et de miel fruité qui permettent de classer un parchet du Château de Rieuxsec comme Sauterne, premier grand cru, appellation contrôlée, de petits vins donc diurétiques, acidulés, mais francs, agréables quand on les consomme sur place, et qui expriment heureusement une particularité et une saveur d'un pays. Il en va de même des fromages et de l'architecture.
La particularité de l'architecture, toutefois — à cause d'une certaine durée de la pierre, et de son opacité, qui fait que de telles créations nous sont durablement infligées — c'est de changer de catégorie et de passer de celle du beau, qui s'efface dès le lendemain des discours contents d'eux-mêmes des orateurs inauguraux, à la catégorie de l'expressif, pour atteindre souvent cette saveur unique d'être exemplaire du mauvais goût d'une époque. Ainsi l'expressif se hausse au niveau du style comme les chaises louis-philippardes, les chapeaux cloches 1925 et la place Saint-François, à Lausanne.
Avec le temps et sa patine crasseuse (quand bien même il n'y a pas de fumée industrielle à Lausanne), ces bâtiments administratifs et bancaires, dix-neufcemment pesants exprimaient bien le poids de l'argent et une solide épaisseur. Beaux en leur genre, comme les thermes de Caracalla, surtout quand, dans ce pays de secret bancaire absolu, on illumine nocturnement leurs façades. Donc, nous les défendions contre vents et esthètes.

Et voilà qu'on lave et blanchit toutes ces façades. Sales comme un billet de banque, on veut les faire propres comme un sou neuf.
En vue de l'Exposition nationale, Lausanne veut faire pimpant, propret. On a même repeint la statue de la Justice de la Palud (c'est d'ailleurs une copie), l'affublant de criardes couleurs germaniques.
Magnifique illustration du pour léché (pour lécher) conformisme helvétique 1964. 1900 remis à nu.
Lausanne fait toilette.

Notre premier procès

Le journal le plus anodin — « Les Amis de Suzette » ou « Walter Tell » — connaît tôt ou tard son procès grâce à nos excellentes lois qui ne permettent pas d'appeler un chat un chat et un ... un ...
Aussi, pour notre première judiciaire, sommes-nous décidés à prendre les devants dès le numéro 1; mais nous aurons la délicatesse de choisir une action purement civile:
Avis donc aux directeurs de salles de cinéma
Certains de ces commerçants ont pris la désagréable habitude de couper de leur propre initiative une partie parfois importante des films qu'ils projettent. Les causes de ces coupures sont purement mercantiles: raccourcir le film pour qu'il puisse passer deux fois par matinée ou soirée, sans renoncer à l'intouchable publicité et aux sacro-saintes dix minutes d'entracte.
Il y a là une véritable tromperie sur la « marchandise » (c'est le terme utilisé par les tenanciers de salles de cinéma). On promet une œuvre complète, et on ne fournit qu'une œuvre mutilée.
Nous organiserons donc la défense des spectateurs. A la première occasion, nous ouvrirons action en justice, avec tous les spectateurs amis du cinéma qui voudront bien s'y joindre, soit pour obtenir la possibilité de voir le film en entier, soit pour obtenir le remboursement des billets.
Et nous ferons dans les colonnes de « Domaine public » un exact compte rendu de ce scénario!